

## 1. PREPAREZ VOS DOCUMENTS POUR POUVOIR LES METTRE EN LIGNE

Lors de votre inscription, vous devez mettre en ligne les documents suivants en format numérique :

- Une copie couleur de votre pièce d'identité (passeport ou carte d'identité d'un pays membre de l'Union européenne) dont l'original devra être présentée le jour du test. Doivent y figurer : le numéro de la pièce, la date d'expiration, la photo et la signature du titulaire.
- Les candidats non-européens ne peuvent s'inscrire qu'avec un passeport.

Attention : l'extension de 5ans de la CNI Française n'est pas applicable si le détenteur était mineur lors de l'édition de celle-ci.

**NB : Les documents scannés doivent-être sur un fichier unique d'une taille maximale de 1600 par 1600 pixels, inférieur à 1.5Mo, de format JPEG, GIF ou PNG. Veuillez scanner toutes les pages contenant vos détails personnels.**

**Vous n'avez pas réussi à télécharger vos documents en ligne lors de votre inscription :**

Veillez nous les envoyer par email sous 5 jours à l'adresse suivante : [ielts@britishcouncil.fr](mailto:ielts@britishcouncil.fr) avec pour objet : 'votre référence FR585-... / nom de famille / date du test'